

PROVINCE DE BRABANT WALLON

Arrondissement de NIVELLES



**Recrutement d'un ouvrier bâtiment à orientation
plafonneur/carreleur, à temps plein (H/F/X)**

1. Conditions :

- Etre belge ou ressortissant d'un pays de l'Union européenne ;
- Jouer des droits civils et politiques et être de bonnes conduite, vie et mœurs ;
- Etre titulaire, soit :
 - d'un diplôme ou certificat d'enseignement technique ou professionnel secondaire inférieur
 - d'un titre de qualification obtenu à l'issue de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire (2^{ème} degré – CESDD)
 - d'un titre de compétence de base délivré par le Consortium de validation de compétence et correspondant au niveau du diplôme du 2^{ème} degré et en lien avec l'emploi considéré
 - d'un certificat d'apprentissage homologué par la Communauté Wallonie-Bruxelles tel que délivré par l'Institut Wallon de Formation en alternance et des Indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises (IFAPME) ;
- Etre titulaire d'un permis de conduire B ;
- Etre titulaire d'un permis de conduire BE, C, CD, D est un atout ;
- Avoir une qualification ou une expérience professionnelle dans les domaines du poste à pourvoir est indispensable ;
- Avoir une expérience dans différents domaines inhérents à un service travaux est un avantage ;
- Etre en possession du passeport APE est un plus ;

2. Mission :

En tant qu'ouvrier carreleur :

- Vous posez différents carrelages et revêtements sous forme de dalles ou de carreaux ;
- Vous découpez où sciez des carreaux ;
- Pose de chape
- Vous préparez ou réparez la surface de pose ;

- Vous finissez : pose de plinthes, coulis de ragréage, lissage des joints et nettoyage de l'ensemble.
- Vous travaillez sur chantier en intérieur ou en extérieur ;

En tant qu'ouvrier plafonneur :

- Vous connaissez les préparations d'enduit en mélangeant différents matériaux (eau, plâtre, sable, chaux, ciment) ;
- Vous appliquez, selon les cas, à la machine ou à la main, sur les murs et les plafonds ;
- Vous lissez et parachevez votre œuvre, en d'autres termes, les finitions du bâtiment ;
- Vous connaissez les nouveaux matériaux et éléments de construction (plaques, cloisons, adhésifs, etc.) disponibles sur le marché ;

- Vous réalisez aussi les moulures et autres ornements décoratifs qui garnissent les murs et les plafonds des bâtiments ;
- Vous connaissez les tâches suivantes : travaux et application d'enduits mouillés ou secs, intérieurs ou extérieurs (ponçage, égalisation du fond, application, lissage et parachèvement), application d'ornements (fabrication, application et travail de finition), pose d'armatures et fixation de plaques sur une ossature métallique, placement, sciage et limage de blocs de plâtre.
- Travaux de finitions et peinture

3. Profil :

- Vous connaissez et maîtrisez les techniques de pose des matériaux de construction ;
- Vous appréciez le travail en extérieur par tous les temps et toutes les saisons ;
- Vous êtes ponctuel, flexible, disponible et respectueux des horaires ;
- Vous avez des facilités de contact, t'intégration au sein d'une équipe, de collaboration ;
- Vous êtes capable de travailler seul ou en équipe en fonction des tâches à réaliser ;
- Vous respectez les prescriptions en matière de sécurité, hygiène et environnement ;
- Vous êtes courageux et polyvalent ;
- Vous avez le sens aigu de la discrétion et de la réserve ;
- Vous êtes fiable, digne de confiance et agissez d'une manière conséquente et correcte ;
- Vous êtes favorable aux formations ;
- Vous présentez une image positive de la commune.

4. Epreuves de sélection :

- a) un entretien oral ;
- b) certains tests d'aptitudes pratiques seront demandés aux personnes retenues suivant leur curriculum vitae.

5. Situation contractuelle

Personnel contractuel – un contrat à durée déterminée de 6 mois renouvelable et pouvant évoluer vers un CDI si la personne convient.

Le barème est déterminé en fonction du niveau de qualification :

- Echelle D2, ouvrier qualifié : échelle entre 2.596,24 et 3.515,58 euros soit 25 échelons. Brut mensuel au dernier index de décembre 2023;

-Echelle D4, si CESS : échelle entre 2.579,21 et 3.932,24 euros soit 25 échelons. Brut mensuel au dernier index de décembre 2023 ;

-Valorisation intégrale des années d'ancienneté acquises dans le secteur public ; ancienneté dans le secteur privé prise en compte pour un maximum de 6 années ;

Octroi de chèques-repas d'une valeur unitaire de 6 EUR [valeur nette de 4,91 EUR ; intervention personnelle de 1,09 EUR].

-Second pilier de pension.

Horaire de travail :

Temps plein (37 heures 30/semaine)

6. Dépôt des candidatures

Le dossier de candidature sera composé :

- d'une lettre de motivation,
- d'un curriculum vitae détaillé,
- d'une copie du permis de conduire B,
- d'un extrait de casier judiciaire,
- d'un passeport APE éventuel.

7. Formalités :

La candidature, munie des pièces reprises au point 6, sera adressée, **au plus tard,**

pour le 28 avril 2024 , par simple lettre ou par courriel (info@ittre.be) à Administration communale

A l'attention de Mme Myriam DEHANSCUTER

Responsable du service GRH

Rue de la Planchette, 2

1460 Ittre

Toute candidature reçue après le 28 avril 2024, ne répondant pas aux conditions et/ou incomplète ne sera pas prise en considération. Aucune suite ne sera donnée aux profils qui ne répondent pas aux critères objectifs de l'offre d'emploi.

En transmettant votre candidature et les documents annexes sollicités, vous acceptez expressément le stockage et l'utilisation de vos données à caractère personnel par la Commune d'Ittre. Ces informations seront utilisées de façon sécurisée, conformément au RGPD, et uniquement aux fins du recrutement concerné.